



Next Gen : Joffe & Associés coopte deux nouveaux associés à Paris

Paris, le 10 juin 2024

Joffe & Associés est ravi d'annoncer la promotion de **Camille Malbezin** et d'**Alvyn Gobardhan** au rang d'associés. Ces nominations illustrent la croissance continue et dynamique de Joffe & Associés et sa capacité à valoriser la nouvelle génération.



Ayant rejoint Joffe & Associés en 2019 puis promu au rang de Counsel en 2022, **Alvyn** a rapidement gagné la confiance de clients prestigieux grâce à son expertise en droit commercial, couvrant des domaines tels que les contrats commerciaux, le droit de la distribution et les pratiques commerciales.

Véritable business partner de ses clients, il contribue activement au développement de leurs activités, à la sécurisation de leurs accords et à la défense de leurs droits.

Alvyn intervient dans des secteurs variés et conseille des acteurs français et internationaux, notamment de l'industrie du sport, mais aussi des fournisseurs de produits de luxe et cosmétiques.

Récemment, il a joué un rôle clé dans la négociation et la conclusion d'accords d'envergure et a été distingué par le Legal 500 pour son expertise dans les secteurs du sport et du luxe.

Après l'ouverture récente du bureau de Los Angeles et le développement constant de son activité à Londres, Joffe & Associés est fier des promotions de Camille et d'Alvyn, qui s'inscrivent dans la volonté du Cabinet d'offrir des réponses sur mesure aux besoins évolutifs et complexes de ses clients.



Camille, qui a rejoint Joffe & Associés en 2012, a su, forte de son expertise juridique sectorielle et de son approche deal makeuse, faire grandir les équipes du Cabinet et accompagner ses clients dans leur croissance. Son association est une reconnaissance de son parcours et de son implication auprès d'une clientèle d'excellence.

Camille a acquis une solide expertise en capital-investissement, du venture aux opérations de LBO/MBO, couvrant des secteurs d'activités diversifiés.

Elle accompagne des entreprises innovantes dans leurs problématiques d'actionariat salarié, tant à dimension nationale qu'internationale, travaillant ainsi en étroite collaboration avec les bureaux et le réseau international du Cabinet.

Camille conseille également les entreprises et des grands groupes pour leurs opérations de fusions-acquisitions et de croissance externe ou de partenariats stratégiques.